



Gardiens du Patrimoine Végétal Vivant

Le CCVS, après 35 ans d'action et plus de 300 collections labellisées, lance un nouveau programme autour du Patrimoine Végétal Vivant – PVV.

Face à la disparition des plantes sauvages et cultivées, tant dans la nature où, partout dans le monde, des espèces s'éteignent chaque jour, que dans les parcs et jardins où d'incalculables variétés botaniques et horticoles tombent dans l'oubli et emportent avec elles des siècles de savoir-faire, il est urgent de s'engager. Devenez Gardiens du Patrimoine Végétal Vivant.

Qui ?

Quiconque cultive des plantes, dans son jardin petit ou grand, dans une serre, une véranda, ou sur un balcon, peut devenir Gardien du Patrimoine Végétal Vivant.

Quoi ?

Le choix des plantes est à l'initiative de chaque Gardien du PVV et doit être compatible avec ses capacités de temps et de place disponibles pour assurer de bonnes conditions de vie à sa/ses plantes.

Comment ?

1. Remplir le dossier d'inscription

2. Vous engager moralement à mettre tout en oeuvre pour conserver vivante la/les plantes et vous efforcer de la/les transmettre

N.B. Il s'agit d'un engagement moral qui n'a aucune valeur juridique et qui n'engage pas vos propriétés (ni les plantes ni les lieux qui les abritent).

3. Vous inscrire : 30€ pour 1 an (renouvelable)

La validation se fait sur examen du dossier par un groupe dédié composé d'experts :

- Membres du CCVS
- Associations parcs et jardins régions
- Sociétés d'Horticulture régions
- SNHF
- Journalistes spécialisés AJJH
- Val'hor ou son représentant

Après validation :

- Vous recevrez un **panneau-logo «Gardien du Patrimoine Végétal Vivant»** que vous pourrez afficher dans votre jardin, votre serre ou sur votre balcon.
- Vous serez destinataires de la newsletter **« La Feuille » du CCVS**
- Vous aurez la possibilité de **visiter des collections labellisées par le CCVS**
- Vous serez invité à visionner des **webinaires sur la conservation des plantes**

Devenir Gardien du Patrimoine Végétal Vivant, c'est agir pour la préservation de la diversité végétale. C'est contribuer à la conservation des espèces et aussi à la transmission des savoir-faire horticoles. C'est devenir référent pour une espèce ou une variété, en réunissant toutes les informations utiles sur son origine, son écologie, son développement, sa culture.

Nous nous intéressons à toutes les plantes, sauvages et cultivées, en reconnaissant leurs rôles et valeurs complémentaires, la diversité des origines est une bonne garantie pour s'adapter aux dérèglements climatiques et à la diversité des habitats.

Pour inaugurer ce programme, nous avons labellisé 7 premiers Gardiens du PVV lors des Universités CCVS à Lyon en septembre 2025. L'objectif est d'enregistrer à terme des centaines de nouveaux gardiens, convaincus de pouvoir mobiliser de nombreuses personnes de bonne volonté.

